



ADVOCACY FRANCE

5, Place des Fêtes
75019 PARIS
Tél/fax : 01 45 32 22 35
siege@advocacy.fr
www.advocacyfrance.com

Rapport d'activités 2009

- **RAPPORT DU SADER – Soutien Accès aux Droits et Recours ADVOCACY 2009 demandes enregistrées** (au 31/12/09) et analysées - (voir annexe 1).

- **Rapport des différentes délégations régionales Advocacy** (annexe 2)

Les événements marquants en 2009 pour l'association ont été :

- ***Une Campagne de Solidarité en Santé mentale, pour une politique citoyenne en santé mentale***, à paris (Conseil Régional IDF, Mairie de paris)- à Caen (Espace Convivial Citoyen invitation des législateurs et au Centre des congrès –Fnars) – voir ***Mégaphone 38*** – (annexe 4)
- ***La réalisation d'un film : Vous avez dit fous ?*** - Un film construit à partir des rencontres avec les Espaces Conviviaux et Citoyens, Parrainé par l'association Advocacy France. Réalisation: Jean-Philippe Montiton et Mona Melsa (œil nomade)

Nos engagements militants :

- La participation au *collectif d'associations sur le logement* (Délégué B.Meile), à une 2^e nuit de la solidarité (27/11/09) sur la place de la Bastille à laquelle nous avons participé.
- Participation au collectif de « *l'appel des 36* »
- Participation au collectif *Contre La Nuit Sécuritaire*

Rappel : CA, suivi de l'AG 2008 de l'association Advocacy France le **Samedi 27 juin 2009** au 5 Place des Fêtes 75019 Paris,

1. Des rencontres avec les responsables politiques et les instances

21 janvier 2009 RV au Ministère des affaires Sociales

10 Février 2009 RV Jean-François Chossy, Député, rapporteur de la loi 2005

8 avril 2009 rencontre des membres du CNSA

2. CONFERENCES, SEMINAIRES, Journées nationales

Le 13 mars 2009 - Conférence de M. Dutoit au Cnam-Lise, *redonner autorité et pouvoir aux usagers : l'advocacy en France* (publication en 2010).

Le 30 mars 2009 Conférence de l'ANTS. M.Dutoit

Le 11 mai 09 présentation advocacy aux journées du GERART

Séminaire CFHE

Le 11 juin 2009 journée débat : *Voix et place des usagers dans les établissements et services sanitaires et médico-sociaux non lucratifs* – CISS IDF FEHAP URIOPS

22 juin 2009 rencontre sur les pratiques émancipatrices – Paolo Freire – UNESCO - M. Dutoit

24 juin 2009 Journées d'étude du CTNERHI - Rencontres autour de la question du handicap psychique, animée par M. Dutoit.

1 octobre 09 journée « le rétablissement : un outil pour la santé des personnes sans chez soi » - Pierre Chauvin et V. Girard B. Meile

Le 8 octobre 2009 : France Dépression, participation à la 6^{ème} journée européenne de la dépression (10 personnes).

29-30 octobre 2009 Participation au 7^e congrès de la psychologie communautaire, Paris, article à paraître. M Dutoit

10 novembre 09 participation à la Recherche action (Mipes-2IRA) au CRIDF sur l'approche de genre des personnes SDF.

les 12 et 13 novembre 2009, Caen : 3^{èmes} rencontres de participation citoyenne : Dire et réagir ensemble, Tous acteurs et tous citoyens sur nos lieux de vie, (30 personnes) Journées nationales co-organisées par : Advocacy, ATD Quart monde Basse-Normandie, Caisse d'allocations familiales du Calvados, Commission régionale "dire et réagir ensemble" composée d'usagers et de professionnels, Croix rouge Française, FNARS, Association régionale FNARS Basse-Normandie, Fondation de l'Armée du Salut, IRTS, Secours Catholique, UNIOPSS, URIOPSS Basse-Normandie, UNCCAS. Animation de 2 ateliers.

Le 2009 Participation à la commission handicap de l'UNIOPSS

3. PARTICIPATION AUX RESEAUX EUROPEENS et mondiaux

- CEDEP 30 Mai 2009 à Paris, intervention de M. Dutoit.

- DPI intervention de C.Deutsch à Genève le 21 octobre 09

- **Rapport de l'activité avec Santé Mentale Europe (annexe 3)**

4. GROUPES DE TRAVAIL

- **Audition** par Vincent Girard – **propositions en santé mentale – avril 09**

- **Audition** par le groupe de travail « *santé mentale et déterminants de santé* » du **centre d'analyse stratégique auprès du premier ministre le 14/9/09**

5. PARTICIPATION ET SOUTIEN AUX INITIATIVES REGIONALES

Le 19 mai 09 Rencontre avec membres de ECC Advocacy Rouen

le 7 Juin 09 – dans le cadre de l'insolite de la place des fêtes du 28 mai au 14 juin 2009 Urbanités (PARIS): Les handicaps, la santé mentale et les créativités sociales.

18 novembre 2009, journée organisée par Urbanités et Advocacy dans le cadre de la semaine de l'égalité.

16 novembre 2009 -Rencontre de Saint Benoit avec l'association *l'envol de la licorne* avec la projection du film *vous avez dit fou ?*

6. PARTICIPATION AUX C.A ET A.G DE NOS PARTENAIRES :

UNIOPS

- 09 : AG de l'UNIOPSS

- 2 Réunion UNIOPSS des adhérents nationaux

GFPH - C.A du , AG du .

FNARS, AG du 19 juin 09

GFPH

7. FORMATIONS

Echanges sur les pratiques : salariés, usagers et bénévoles de l'Association Advocacy, venus de toutes les délégations régionales

Soutien à la création de GEM

Formation des stagiaires – Master professionnel – travail social. Interventions IRTS, IFSI, visite des étudiants.

Formation au Travail social de groupe et participation des usagers (CRAM)

Formation sur l'advocacy et la participation des usagers

Présentation de l'advocacy au Pôle social et médico-social du CHSA Ste Anne - 2 février 2009

8. PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS

- Un effort particulier a été mené (à budget et ressource humaine constante) pour publier régulièrement un **Mégaphone** de qualité (**4 numéros**)

- M. Dutoit et MC Saint Pé. *De la pairaidance en Santé Mentale* RHIZOME N° 36 octobre 2009 –

- Dutoit, M. (2009) L'œuvré et l'œuvrant in Paul Taylor & Mariannig Larc'hantec. *Poétique et musique en éducation : croisements des regards créateurs* Paris : L'Harmattan

- Dutoit M, Taylor P, "L'advocacy en France : soutien d'accès aux droits et espace citoyen convivial en santé mentale", *Pratiques émancipatrices Actualités de Paulo Freire*, Sylepse, 2009, pp. 174-184 (Françoise Garibay, Michel Séguier Dir.).

- Texte de Philippe Guérard « *lettre au vice Président de la MDPH du Calvados* ».

- Film : *vous avez dit fous ?* (P.Guérard, F. Leroy, M.)

PERSPECTIVES 2010

- Un contexte particulier : une année où la réforme de la loi 1990 est annoncée nous amenant à prendre des positions et rechercher des alliances

- la campagne de solidarité en santé mentale et le film qui permettent de faire naître des débats citoyens en région.

- la nécessité d'apporter un soutien aux délégations existantes. Nous devons consolider l'échange sur les pratiques d'advocacy et faire émerger des personnes capables de porter les projets et les pratiques de l'advocacy.

- L'activité du SADER qui trouve pour la première fois une forme de reconnaissance à travers la campagne et voit la naissance d'une véritable formation pour que les 10 personnes formées créent un réseau d'échange de pratique de pairadvocacy.

Martine DUTOIT, le 23 mars 10

Annexes :

- Rapport Sader 09
- Rapport des différentes délégations régionales
- Rapport pour Santé Mentale Europe MHE 09
- Rapport sur la campagne de solidarité en santé mentale09

ADVOCACY FRANCE

5, Place des Fêtes
75019 PARIS
Tél/fax : 01 45 32 22 35
siege@advocacy.fr
www.advocacy.fr



ANNEXE 2

LES DELEGATIONS REGIONALES ADVOCACY



ADVOCACY PARIS

ESPACE CONVIVIAL CITOYEN 5 Place des Fêtes 75019 PARIS

PV de l'Assemblée Générale du samedi 29 mai 2010

10 personnes (1 pouvoir)

Rapport moral de la Présidente (fait oralement)

Discussion et commentaires :

C'est une année de refondation d'une dynamique de groupe, d'ouverture sur des activités extérieures à visée émancipatrice à continuer. Les banquets citoyens une fois par mois, repas confectionnés ensemble et payés par l'association se sont déroulés tout au long de l'année. A signaler les jeux de rôles entre les personnes pour réaliser l'accueil dans le lieu qui permettent de multiplier les personnes pouvant tenir cette fonction.

Rapport d'activités (document remis)

APPROUVE à l'unanimité

A noter : les 2 rendez-vous de l'année avec urbanités : *toi et moi en fête* (décembre), *l'insolite de la place des fêtes* (mai). Visite des Belges et des finlandais (03/09), rencontre des Québécoises (AGIDD) et visite au Québec. Campagne de Solidarité En Santé Mentale « *Je suis fou, folle et vous ?* » à l'hémicycle du Conseil régional d'Ile-de-France et participation aux journées de Caen.

Discussion et commentaires :

Le nombre d'activités, de participation à des événements avec d'autres associations sont en constante augmentation, c'est à noter cette année avec la tenue régulière d'atelier écriture et théâtre en fin d'année. Le club des femmes est particulièrement source d'initiatives. Les réunions du lundi ont aussi été l'occasion de rencontres stimulantes et elles sont toujours bien suivies.

Rapport financier de la trésorière (document comptable remis)

APPROUVE à l'unanimité

Discussion et commentaires :

Un effort particulier a été fait pour contrôler les dépenses de téléphone et les achats de fournitures bureautiques. Les salaires sont en baisse puisque Jeannine a un contrat aidé (19312 euros au lieu de 34858 euros). Mais en octobre 2010, il faudra consolider ce salaire en CDI. **Les comptes sont en équilibre**, avec des soucis pour 2010. Puisque le loyer n'arrête pas d'augmenter et que l'association partenaire Zira ne peut plus partager le loyer – 29910 euros au lieu de 19000 euros en 2008-. L'assemblée Générale approuve à l'unanimité les comptes et soutient la démarche à entreprendre auprès de la mairie du 19è pour subventionner le loyer.

Vote des **représentant-e-s au C.A** : les personnes membres du CA sont renouvelées dans leur mandat.

Présentation du RISC - Ressources en Invention Sociales et Citoyennes
Actions en cours et perspectives d'avenir

Discussion : le RISC est une façon de redynamiser le groupe, de redonner du sens au projet Espace Convivial Citoyen et de promouvoir l'autodétermination des personnes avec l'idée de consolider l'accompagnement des personnes sur des activités extérieures, voire des sorties et de mieux soutenir les projets individuels dans le collectif. Il est proposé de réorienter « les banquets citoyens » vers plus d'insistance sur les droits des usagers avec une communication vers les partenaires pour joindre les usagers des structures (Esat, SAVS, CATTP etc.) qui ne connaissent pas leurs droits. Il faudra revoir notre plaquette de présentation. Le RISC est déclaré en chantier pour stimuler la réflexion et les propositions...

La présidente

Marina Paspatis

ANNEXE 3

Point focal National - SME/MHE pour la France

1. Réponses et participation aux études et recherches européennes

Responses to questionnaires:

- Etude sur le 8ème rapport de la France sur la charte sociale (révisée)
- Rapport sur le Rapport Stratégique National
- Nos propositions pour une inclusion sociale qui prenne en compte la santé mentale
- Réponse au questionnaire de consultation sur les inégalités en santé
- Réponse au questionnaire sur la réclusion et l'hospitalisation sous contrainte en Europe
- Response to MHE's enquiry about effects of the economic and financial crisis on the mental health sector in your country (September 2009)
- Questionnaire from European Coalition for Community Living (ECCL) about EU funding/ Structural Funds (→ Are the Structural Funds used to develop community-based services as alternatives to institutions in your country?); by 14 December 2009
- Reply to and dissemination of the poverty questionnaire (by 20 January 2010)

2. Participation aux manifestations européennes organisées par SME/MHE

- Repas-débat au Parlement Européen : Pauvreté et Santé mentale dans l'Union Européenne une question de Droits de l'Homme (30.11.2009)
- Participation in MHE Capacity-building seminar on "empowerment" on 12 June 2009 in Brussels
- Attending the networking visit with the Belgian EU Presidency (30 November- 1 December 2009 in Brussels), organised by the Social Platform

3. Preparations regarding the European Year 2010 for Combating Poverty and Social Exclusion:

- Contacting the National Implementing Bodies (list provided by MHE) to find out about the national Call for Proposals as well as disseminating the Call to the relevant stakeholders in your countries (as of August 2009)

4. Diffusion en France des Communiqués de Presse et des prises de position de SME/MHE

- L'appel au Parlement Européen d'adopter une législation anti-discrimination forte pour combattre les inégalités sanitaires et sociales (3.4.2009)
- L'appel aux parlementaires pour soutenir la Déclaration écrite concernant les institutions fermées (repris également dans le *Mégaphone*)
- L'appel pour le jour international de lutte contre la violence faite aux femmes (25.11.2009)
- Communiqué de presse à l'occasion de la 8^{ème} table ronde « Pauvreté et Précarité » en Suède

5. Soutien aux initiatives européennes

- Soutien au Pacte européen pour la Santé Mentale (mégaphones 36 et 37)
- Soutien au rapport Tzampazi sur la Santé mentale

6. World Mental Health Day 10 October 2009/ Social Inclusion Campaign:

- Support MHE with launch of Social Inclusion Campaign "Mental Health and Social Inclusion: Making Steps": translation of the campaign flyer, disseminating the campaign material and website Santé Mentale et inclusion sociale, Faisons des pas
- Création d'une Campagne de Solidarité en Santé Mentale en France (octobre à décembre 2009): *je suis fou, folle et vous* et réalisation d'un film *vous avez dit fou?*

7. Human Rights

- Participation au Comité des Droits de l'Homme de SME/MHE (30.11.2009)
- UN Convention on the Rights of Persons with Disabilities: contacting national governments to lobby for signing the Convention, raise awareness on the critical issue,

Mobilisation pour la ratification de la Convention de l'ONU : Notamment intervention au CDPH à l'ONU à Genève le 21.10 Bien que l'invitation ait été faite au titre de DPI, SME a été largement cité comme ONG européenne de référence.

Participation aux travaux de l'EDF au travers du CFHE (séminaire non-discrimination et défense des droits (10 et 11 juin 09)

ANNEXE 4



L'association Advocacy France a mené une Campagne pour une politique citoyenne en santé mentale, Je suis fou, folle, et vous ? Avec la participation de MHE-SME

La folie fait partie intégrante de la condition humaine, force est de constater qu'aujourd'hui comme hier la maladie mentale fait peur et que les personnes en souffrance psychique sont tenues à l'écart par leurs prochains comme jadis les lépreux. Aujourd'hui, lorsque que l'on traite ces personnes de fous, ou, d'une manière plus politiquement correcte de malades mentaux (hystériques, schizophrènes, etc) et/ou handicapés psychiques en les enfermant exclusivement en cela, on oublie que ce sont avant tout des personnes qui se voient ainsi injustement dessaisies de leur qualité d'être humain et de citoyen à part entière.

Cette campagne qui s'est déroulée du 5 octobre au 3 décembre 2009 visait à provoquer une authentique solidarité en reconnaissant dans chacune de ces personnes un (e) alter ego en humanité : nos voisins, nos enfants, nos parents, nos ami (e) s, nos semblables, avec qui se partagent une vie en société. Notre société peut encore évoluer en humanité, en responsabilité, en respect des différences.

Le 5 octobre 2009 au Conseil Régionale d'île-de-France

« Nous avons souhaité vous réunir dans cet hémicycle qui est un lieu politique de notre démocratie locale. Chacun-e est appelé-e à participer à cette journée au titre de citoyen-ne concernée par la santé mentale qui est l'affaire de tous et de toutes. C'est pourquoi chacun s'exprime au nom de son expérience en assumant sa place de personne à part entière. L'objectif de ces assises est de réaliser une production de recommandations destinées aux élu-es en charge de nous représenter et de voter les lois de la république. Ces recommandations seront un socle sur lequel ces élu-es pourront construire, nous l'espérons, une politique de santé mentale plus citoyenne, plus respectueuse des personnes concernées par une expérience d'usager-es de la santé mentale».

Genèse de ces recommandations

7 séances préparatoires. 34 h estimées de préparation nous les avons passées à plusieurs le plus souvent. 24 personnes concernées ou usager-es de la psychiatrie ont participé aux séances de préparation des assises, dont 8 à toutes les séances. En disant personnes concernées, nous évoquons le cas, très fréquent au demeurant, de personnes qui ont une expérience familiale,

sociale ou professionnelle en lien avec la santé mentale et non d'usagère de la psychiatrie. 8 personnes se sont dites dans ce cas et ont apporté à l'élaboration des recommandations et en amont dans l'exposé des situations problèmes la préoccupation majeure dans cette campagne pour une politique citoyenne en santé mentale : la question du vivre ensemble et la question, non moins fondamentale, et qui fut longuement débattue avec les personnes se disant usagères ou ex-usagères de la psychiatrie, le respect des choix de vie, de services, et des choix thérapeutiques des personnes malades ou qui souffrent.

Les recommandations

Vivre-ensemble

A1 - Évaluer et promouvoir le critère de démocratie locale des conseils de quartier en santé mentale pour contribuer à une réelle et active politique de santé mentale locale

B1 - Un numéro vert avec des personnes très qualifiées (profil à déterminer) pouvant répondre en rassurant, en dédramatisant, aux inquiétudes et peurs de l'entourage et orienter efficacement ou apaiser les personnes se heurtant aux difficultés sociales et psychosociales quotidiennes.

C1 - Une permanence physique et téléphonique d'avocat-es au pied des immeubles, dans les quartiers, des unités mobiles.

Promotion des droits humains pour toutes et tous

A2 – L'État français doit ratifier et mettre en œuvre la convention de l'O.N.U. relative aux droits des personnes handicapées (jusqu'aux décrets d'application).

B2 – L'État français doit s'engager à appliquer et valoriser les droits humains des citoyen-nes quelles que soient leurs différences et singularités

C2 – L'État français doit veiller à la mise en œuvre de méthodes d'accompagnement en curatelle ou en substitution ou alternative de la curatelle, permettant une réelle émancipation des personnes dans la gestion de leur budget et de leurs biens.

Accès aux droits communs

A3 – Mise en œuvre des conditions nécessaires pour un accès réel à l'information sur tous les services existants et concernant les problématiques que peuvent vivre les citoyen-nes.

B3 – Nous recommandons particulièrement que l'information et l'accès concernant la pluralité des approches thérapeutiques soit donnée avec clarté et objectivité, de sorte que les personnes puissent exercer leur libre choix en connaissance de causes (libre choix éclairé), qu'elles puissent reprendre en main leur vie pour s'en sortir, et éviter tout abus de confiance.

C3 – Nous revendiquons le droit d'exister et recommandons un revenu d'existence garanti inconditionnel pour tous et toutes et non un minima social lié à un handicap, une invalidité ou une maladie.

D3 – Nous recommandons une alternative à une gestion par dispositif spécialisé au profit d'une approche centrée sur la co-évaluation entre usager-es et professionnel-les des besoins et des services correspondants

E3- Nous recommandons une réelle transparence du fonctionnement des services conditionnés à un réel droit de regard de l'ensemble des citoyen-nes ou de leurs représentant-es.

F3- Nous demandons l'application du droit commun dans tous les dispositifs et notamment du droit du travail dans les ESAT

13 Octobre 2009, A ESPACE CONVIVIAL CITOYEN de CAEN

Recommandations et propositions des usagers en santé mentale auprès des législateurs - invités

Mr Jean-François Chossy, Député, rapporteur de la loi 2005-102

Mr Jean-Yves Cousin, Député-Maire de Vire

Madame Nicole Ameline, Députée du Calvados, représentée par Madame V. Labigne

Madame Laurence Dumont, Députée du Calvados, représentée par Madame E. Jardin -Payet

Monsieur Philippe Duron, Député-Maire de Caen, Représenté par Monsieur Gilles Déterville, 1er Adjoint au Maire

Monsieur Claude Leteurtre, Député du Calvados, Représenté par Monsieur J-M Prado

Nous avons organisé nos recommandations et propositions selon 5 grands axes

La question de la capacité juridique

Nous vous demandons solennellement de modifier les lois françaises afin quelles soient conformes à l'article 12 de la Convention CDPH-ONU et notamment : L'abrogation de la loi sur les tutelles d'avril 2007.

Le vote d'une loi permettant de mettre en place des dispositions particulières d'accompagnement à la prise de décision

La question du consentement éclairé au soin

Nous vous demandons solennellement de modifier les lois françaises afin quelles soient conformes à l'article 14 de la Convention CDPH-ONU et notamment :

L'abrogation de la loi du 27 juin 1990 sur l'hospitalisation sous contrainte.

L'abrogation de la loi Dati et de l'article L122.1 du code pénal.

Le vote de lois permettant de mettre en place

1. Des mesures respectueuses des droits de l'homme et du citoyen dans le cas d'une contention dans un lieu de soin

2. Des mesures respectant aussi bien l'accès à la justice commune que l'accès aux soins dans le cas de crimes commis par des personnes nécessitant des soins psychiatriques

La question de la souffrance psychique au travail

Nous reprenons à notre compte les propositions du WNUSP en les adaptant à notre expérience française afin que des mesures concrètes garantissent l'application de l'article 27 de la Convention CDPH-ONU : *L'article 27 garantit la non-discrimination et l'aménagement raisonnable dans le droit au travail et exige des mesures positives pour s'assurer que le marché du travail libre est ouvert aux personnes handicapées et pour promouvoir les possibilités d'emploi, d'avancement et de création d'entreprise et d'auto-emploi, l'esclavage, la servitude et le travail forcé sont interdits.*

La question de l'inclusion dans la vie sociale

Nous demandons que des dispositifs et des dispositions permettent l'application de l'article 19 de la Convention CDPH-ONU et permettent d'appliquer réellement la Loi 2005-102 dans le champ du handicap psychique. Nous demandons dans le respect de l'article 28 que le droit au logement, préalable à toute politique de santé mentale soit réellement appliqué.

La question de la solidarité et des aménagements raisonnables face à la situation de handicap psychique.

Nous demandons la création d'espaces de parole et d'échange, le développement du soutien par les pairs (prévu par l'article 26 de la CDPH-ONU), le développement de voix de recours et d'accès aux droits, le soutien aux associations de quartier, des campagnes d'opinion, des formations scolaires et tout au long de la vie contre les discriminations. Proposition d'une loi-cadre en Santé Mentale.

Nous pensons que ces 5 axes touchent le législateur au niveau de 3 interpellations essentielles :

L'égalité des chances des personnes handicapées, c'est actuellement en France la question de l'application de la loi du 11 Février 2005, notamment dans le champ de la situation de handicap psychique

L'hospitalisation sous contrainte et la responsabilité (ou irresponsabilité) pénale des malades mentaux, loi votée en 1990 pour 5 ans dont on nous dit qu'elle va être prochainement révisée

La question des tutelles dont la nouvelle loi a été mise en application au 1er janvier de cette année.

Dans le cadre de cette campagne

Un film a été réalisé

Vous avez dit Fous ?

Résumé du film

Pendant plusieurs années, ils ont vécu l'hôpital psychiatrique, les institutions spécialisées ou des soins psychiatriques ambulatoires. Longtemps ils ont porté l'étiquette de fous ou de handicapés. Mais animés par une envie de revanche, ils veulent reconquérir leur dignité piétinée. A travers leur témoignage et leur quotidien, Florence, Martine et Philippe racontent leur passé douloureux, leur présent en reconstruction et l'avenir qui s'ouvre à eux.

Un film construit à partir des rencontres avec les Espaces Conviviaux et Citoyens
Parrainé par l'association Advocacy France.

Réalisation: Jean-Philippe Montiton et Mona Melsa

Format: DV

Durée: 1'10 minutes

Projections à l'auditorium du Conseil Régional IDF, Mairie de Paris

Nous avons participé

- ✓ *A la **Journée Européenne organisée par France Dépression le 8 octobre 2009***
- ✓ ***Aux 3èmes rencontres de participation citoyenne : Dire et réagir ensemble, Tous acteurs et tous citoyens sur nos lieux de vie, Caen les 12 et 13 novembre 2009,*** Journées nationales co-organisées par : Advocacy, ATD Quart monde Basse-Normandie, Caisse d'allocations familiales du Calvados, Commission régionale "dire et réagir ensemble" composée d'usagers et de professionnels, Croix rouge Française, FNARS, Association régionale FNARS Basse-Normandie, Fondation de l'Armée du Salut, IRTS, Secours Catholique, UNIOPSS, URIOPSS Basse-Normandie, UNCCAS.

Les partenaires de la Campagne

Mairie de Paris, Conseil Régional Ile-de-France, CE Normandie, L'œil nomade

MHE/SME, Psytoyens, AGIDD SMQ, 2IRA, Urbanités, Viens je t'emmène, Récit, France Dépression, FFPP, Uniops, Fnars.

TOUS LES DOCUMENTS DE LA CAMPAGNE SONT SUR www.advocacy.fr ou siege@advocacy.fr